



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2009 - 2010

PRÉSENTÉ PAR
MONSIEUR PIERRE GIGUÈRE
PRÉSIDENT

le 31 août 2010

Conseil d'établissement 2009-2010



26 janvier 2010

Assis : Alain Boudreault, Dominick Ouellet, France St-Onge, Pierre Giguère, Maurane Cloutier

Debout : Isabelle Roos, Roseline Drolet, Jorge Morones, Marjolaine Bérubé, Martin Bourgeois, Sophie Desgagné, Pierre Gagné, Allan Nguyen, Nancy Bédard, Marie-Maude Laporte, Marie-Andrée Pelletier, Denis Lyonnais, Jean-François Fortin, Joseph Nino

Absents : Monique Laurin-Lapointe, Michel Gauquelin

TABLE DES MATIÈRES

1. La composition du conseil d'établissement	4
2. Le calendrier des réunions	5
3. Les travaux du conseil d'établissement	5
3.1. Les résolutions adoptées	5
3.2. Les avis donnés	6
3.3. Les comités de travail	7
3.4. Les sujets d'information et de discussion	9
4. Le fonctionnement du conseil d'établissement	10
5. Les relations avec le milieu	11
6. Le bilan de l'année	13
6.1. Le bilan sur le fonctionnement	13
6.2. Le bilan sur le plan de travail	13
6.3. Le bilan sur les relations avec le milieu et les communications du conseil	16
7. Les recommandations pour l'an prochain	16
8. Conclusion	19

Note : Un sommaire de ce rapport annuel sous forme de diaporama ainsi que la présente version intégrale sont présentés sur le site Web de l'école www.derochebelle.qc.ca sous l'onglet « Organisation de l'école ».

Le conseil d'établissement de l'école secondaire De Rochebelle est heureux de présenter son rapport d'activités pour l'année scolaire 2009-2010.

1. La composition du conseil d'établissement

- Membres élus par leurs pairs :
 - Parents : M. Pierre Giguère, président
M. Martin Bourgeois, président substitut et trésorier
M. Denis Lyonnais, représentant au comité de parents
M. Pierre Gagné
M. Allan Nguyen
M. Joseph Nino
Mme Marie-Andrée Pelletier
Mme Isabelle Roos
 - Personnel enseignant :
Mme Marjolaine Bérubé (jusqu'au 31 mars 2010)
Mme Nancy Bédard
M. Alain Boudreault
M. Jean-François Fortin
Mme Monique Laurin-Lapointe
Mme Marie-Maude Laporte
 - Personnel professionnel : Mme Mme Sophie Desgagné
 - Personnel de soutien : M. Jorge Morones
 - Élèves : Maurane Cloutier
Dominick Ouellet
- Membres nommés par le conseil d'établissement :
 - Représentants de la communauté : Mme Roseline Drolet
M. Michel Gauquelin

Le conseil d'établissement comptait donc 20 membres, soit le nombre maximum autorisé par la Loi sur l'instruction publique et conformément à la résolution de la Commission scolaire des Découvreurs sur la composition du conseil d'établissement de l'école secondaire De Rochebelle.

En septembre, les parents du conseil ont dû remplacer M. Simon Langlois, parent élu lors de l'assemblée générale car son enfant avait quitté l'école. En faisant appel à l'OPP, la candidature de M. Pierre Gagné a été obtenue. Ce dernier a été nommé au conseil d'établissement tout en conservant son poste de président de l'OPP. Par ailleurs, le conseil a reçu la démission de Mme Marjolaine Bérubé, enseignante, le 31 mars 2010 et celle-ci n'a pas été remplacée par ses pairs.

Le conseil a désigné en septembre Mme Roseline Drolet comme secrétaire.

La directrice de l'école, Mme France St-Onge, a participé à toutes les réunions du conseil d'établissement. À quelques occasions, des membres de l'équipe de direction ont aussi participé pour rencontrer les membres du conseil ou présenter des informations se rapportant à des dossiers relevant de leurs responsabilités.

2. Le calendrier des réunions

Le conseil d'établissement a tenu les 11 réunions régulières prévues à son calendrier aux dates suivantes :

29 septembre 2009	18 février 2010
15 octobre 2009	31 mars 2010
29 octobre 2009	29 avril 2010
18 novembre 2009	31 mai 2010
15 décembre 2009	21 juin 2010
26 janvier 2010	

Les réunions ont duré en moyenne 3 heures et 12 minutes, incluant une pause. Elles ont toutes eu lieu à l'école De Rochebelle.

3. Les travaux du conseil d'établissement

Les travaux du conseil d'établissement se regroupent sous quatre formes : les résolutions décisionnelles, les avis formels, les rapports des comités de travail et les sujets de discussion.

3.1 Les résolutions adoptées

Le conseil d'établissement a adopté 90 résolutions au cours de l'année, incluant les 33 résolutions de formalité sur les ordres du jour, les procès-verbaux et la levée des réunions. Le tableau de l'annexe 1 donne la liste de toutes les résolutions pour chacune des réunions.

Voici les principales résolutions ayant trait à des dossiers où le conseil d'établissement est décisionnel, par ordre chronologique :

- Septembre 2009
 - Mise en place du conseil d'établissement : diverses résolutions;
 - Approbation des voyages de niveau;

- Octobre 2009
 - Approbation des sorties éducatives 2009-2010;
 - Formation des comités et nomination des membres;
 - Approbation des activités du projet « Écoles en forme et en santé » au montant de 7500\$;
 - Approbation des autres voyages pour 2009-2010 et 2010-2011;

- Décembre 2009
 - Approbation du festival d'hiver;
- Janvier 2010
 - Demande à la CSDD pour l'organisation des cours d'été 2010;
- Février 2010
 - Approbation du cadre organisationnel des services éducatifs 2010-2011 (grille-matières) pour 1^{re} à 4^e secondaire;
 - Vote électronique pour approbation de la grille-matières de 5^e secondaire;
 - Reconduction des Prix du conseil d'établissement;
- Mars 2010
 - Changement d'institution bancaire pour le conseil d'établissement;
- Avril 2010
 - Approbation de l'utilisation des locaux 2010-2011;
 - Attribution des Prix du conseil d'établissement au montant de 550 \$;
- Mai 2010
 - Approbation des modifications aux règles de vie des élèves;
 - Adoption du budget initial de l'école 2010-2011.

3.2 Les avis donnés

Suite à des consultations formelles, le conseil d'établissement a émis des avis sous forme de résolutions sur les sujets suivants :

- Avis adressés à la Commission scolaire:
 - Amendement à la politique d'admission, d'inscription et de transfert des élèves : avis favorable;
 - Critères d'inscription des élèves pour 2010-2011 : avis favorable;
 - Liste des écoles et leur aire de desserte : avis favorable et demande de mieux préciser l'aire de desserte de l'école De Rochebelle;
 - Plan triennal de destination des immeubles : pas d'avis formulé.
- Avis adressés à la directrice :
 - Utilisation des redevances de la cafétéria pour 2009-2010 : avis favorable;
 - Projets en immobilisations pour 2010-2011 : avis favorable;
 - Facture pour les frais payés par les parents pour 2010-2011 : avis favorable.

Par ailleurs, le MELS a lancé en juin 2010 une consultation publique sur les changements au régime pédagogique. Le conseil d'établissement a décidé d'adresser une résolution à la ministre lui demandant de reporter à l'automne cette consultation étant donné les impacts majeurs des changements proposés.

3.3 Les comités de travail

Le conseil d'établissement a formé six comités de travail composés de membres du conseil et de différents acteurs dans l'école. Les cinq comités existant l'an dernier ont continué leurs activités : Infrastructures, Communications, Action Santé, Santé mentale et Action Planète. Étant donné que 2009-2010 constituait l'année d'évaluation et de mise à jour du projet éducatif, un comité a été formé à cette fin. Le conseil a confié des mandats à chacun des comités en lien avec les recommandations contenues dans leur rapport respectif. Ceux-ci ont informé le conseil de leur plan d'action et fait régulièrement état de leurs travaux lors des réunions du conseil d'établissement. En fin d'année, ils ont remis un rapport de leurs activités dont voici un court résumé. Les recommandations des comités pour 2010-2011 seront présentées au chapitre 7.

- Le comité Infrastructures

Étant donné l'imminence pressentie tout au long de l'année de l'octroi des financements requis pour le démarrage des futurs plateaux sportifs, le gros des efforts du comité a porté sur ce dossier. Au vu de l'importance des fonds requis dans ce dossier qui chemine depuis plusieurs années, il a été retenu de ne pas diluer les efforts ni le message auprès de la CSDD et de la Ville de Québec. Malgré des éléments très positifs en cours d'année (visite de deux ministres à ce sujet, visite du maire Labeaume interpellé lui aussi, appui unanime et formel des commissaires de la CSDD, ébauche de projet par un architecte, tentative de présentation d'un dossier à un programme du MELS), rien ne s'est matérialisé à la fin de l'année. Ce dossier sera à reprendre dès septembre. Les autres dossiers seulement effleurés par le comité ont eu trait à l'auditorium et à la cafétéria. Ce comité qui s'est réuni 7 fois était composé de 15 membres et présidé par M. Pierre Giguère.

- Le comité Communications

Composé de 11 personnes et co-présidé par M. Daniel Lemelin, directeur adjoint, et Mme France St-Onge, ce comité s'est réuni 3 fois à partir de la mi-année. La mise à jour et la gestion du site Web ont été effectuées par M. Marc Poulin, enseignant responsable du site. Le comité a réalisé l'inventaire des actions déjà en place, présenté une structure de communication et défini des objectifs pour l'an prochain.

- Le comité Action Santé

Ce comité de 15 personnes a été co-présidé par Mme France St-Onge et Mme Roseline Drolet. Il s'est réuni 6 fois. Il bénéficie de la contribution de partenaires venant de la Chaire de recherche sur l'obésité de l'Université Laval, du Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, de la Chaire de recherche du Canada sur les comportements et la santé ainsi que du concessionnaire Les Services alimentaires Monchâteau. Le comité a réalisé son plan d'action présenté au programme « Écoles en forme et en santé ». Doté d'un budget de 7572 \$, il comprenait 9 activités de participation et de promotion sur la saine alimentation et l'activité physique. L'offre de produits alimentaires dans les distributrices et à la cafétéria se conforme à la politique santé de l'école. En septembre, l'utilisation de vaisselle lavable a été implantée.

Le projet de recherche « Dîner à l'école » sur le comportement des élèves a connu son temps fort : conception et exécution de plusieurs activités éducatives auprès de tous les élèves et des parents portant entre autres sur les avantages de dîner à l'école, les moyens de réduire l'attente aux fours micro-ondes, la fabrication des boîtes à lunch. Ce projet a suscité l'attention des médias et fait l'objet de reportages à la télévision et dans les journaux.

- Le comité Santé mentale

Ce comité était composé de 10 personnes et co-présidé par Mme France St-Onge et M. Mark Mercier, psychologue. Il s'est réuni 13 fois et a poursuivi la mise en œuvre du plan d'action élaboré l'an dernier. Avec comme objectif d'agir en prévention, il a organisé des conférences et ateliers pour tous les élèves de 1^{re} à 5^e secondaire sous divers thèmes : respect et intimidation, estime de soi, dépression, image corporelle, violence et relations amoureuses, gestion du stress. Un effort important a été consacré à la Semaine de la santé mentale en organisant des activités à tous les jours et un affichage spécial. Le programme « Sentinelles » a été mis en place suite à la formation donnée à une dizaine de personnes capables d'agir dans le milieu. Avec l'aide d'un membre expert, un questionnaire sur les préoccupations des élèves et du personnel au regard de la santé mentale a été élaboré et fut accompagné de groupes de discussion. Un budget d'environ 2000 \$ était disponible pour le comité.

- Le comité Action Planète

Composé de 13 membres, il était présidé par Mme Manon Fortin, directrice adjointe, et il s'est réuni 6 fois. Le comité a contribué à la réalisation d'un objectif du projet éducatif en appliquant la politique environnementale de l'école avec un plan d'action lié aux quatre orientations de la politique. En gestion des matières résiduelles, citons le multirecyclage, la récupération des piles, la boîte à lunch écologique. Des actions de sensibilisation des élèves ont été effectuées : tournée des classes, affichage, kiosques pour le Jour de la Terre, vidéo TCK TCK TCK sur les changements climatiques, concours de dessin pour propagande écologique. Pour l'amélioration du milieu de vie, l'aspect transport a été touché avec la campagne contre la marche des moteurs au ralenti et la collecte de vélos usagés pour le Nicaragua. Enfin, du côté gestion écologique, des pense-bêtes pour fermer fenêtres, lumières et robinets ont été installés partout. Le financement du comité provenait du programme VERRR de Recyc-Québec (3900 \$) et de deux bourses de 1000 \$ chacune du Fonds Éco-école de Métro. En mai, le comité a remporté un Prix Forces AVENIR accompagné de 500 \$ dans la catégorie « Projet engagé » pour l'ensemble de ses actions. Mentionnons que l'école est membre du Réseau des EVB (Établissements verts Brundtland).

- Le comité Projet éducatif

Sous la présidence de Mme France St-Onge, ce comité de 12 personnes a tenu 8 réunions. Un sous-comité d'évaluation du projet éducatif s'est rencontré 3 fois. De plus, 3 sessions de travail ont eu lieu entre la direction et M. Marc Giguère, consultant de la CSDD. Le comité a d'abord dressé la liste des forces de l'école et des points à améliorer. En partant du projet éducatif 2004-2009, il a ensuite élaboré le contenu du futur projet éducatif en procédant au choix des valeurs, des orientations et des objectifs. L'étape suivante fut l'élaboration des modalités et de l'outil de

consultation sur le contenu du projet éducatif. Parallèlement, le sous-comité a défini des moyens d'évaluation du projet éducatif précédent.

3.4 Les sujets d'information et de discussion

Lors des réunions, plusieurs sujets ont été traités à titre d'information et de discussion dans les divers buts suivants : apporter un éclairage à la direction, susciter des réflexions, informer les membres ou répondre à des interrogations des membres.

Voici une liste de ces principaux sujets, classés par affinités :

- Utilisation du cahier de synthèses;
- Visite d'évaluation de la SÉBIQ;
- Projet de recherche sur les stratégies de lecture;

- Rapport d'évaluation du plan de réussite 2008-2009;
- Bilan des réalisations 2008-2009 : feuillet inséré dans le dépliant de l'école en guise de reddition de comptes sur la qualité des services;

- Rôle du conseil d'établissement au regard du projet éducatif, du plan de réussite et de la reddition de comptes;
- Contenu du projet éducatif en élaboration;
- Projet de consultation sur le projet éducatif en élaboration;

- Bulletin de 5^e secondaire;
- Démarche d'élaboration de la grille-matières et encadrement obligatoire de la grille-matières;
- Normes et modalités d'évaluation : changements au régime pédagogique proposés par la ministre;

- Évaluation des voyages réalisés en 2009-2010;
- Participation mitigée aux voyages de niveau;
- Absence des élèves ne participant pas aux voyages de niveau;

- Rapport financier de l'école pour 2008-2009;
- Budget révisé de l'école pour 2009-2010;
- Rapport financier du projet « Ecoles en forme et en santé » pour 2008-2009;
- Évolution des ventes à la cafétéria;

- Besoins en gymnase et auditorium;
- Plan des immobilisations pour les trois prochaines années;

- Intimidation : interventions du personnel;
- Grippe A(H1N1) : plan de prévention et d'action;

- Clientèle de l'école;
- Date d'envoi des réponses suite aux examens d'admission au PEI;

- Suivi au document de l'OPP sur le sentiment d'appartenance;
- Fondation de l'école : rôle, fonctionnement et évolution.
- Les 20 ans du PEI;

- Procédure d'examen des plaintes de la CSDD et protecteur de l'élève;

- Palmarès des écoles.

4. Le fonctionnement du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement a poursuivi son fonctionnement sur les mêmes bases ayant fait leurs preuves : ses règles de régie interne, son travail en comités, son interaction soutenue avec la direction et la commission scolaire.

Le conseil a adopté en octobre son plan de travail pour 2009-2010 (annexe 2) en se basant sur les recommandations du rapport d'activités de l'année précédente. Il a aussi adopté son budget annuel au montant de 3 300 \$. Le rapport financier pour 2009-2010 est donné à l'annexe 3. En cours d'année, le conseil a décidé de changer d'institution bancaire pour ses opérations à la suite d'une augmentation substantielle des frais d'administration décrétée par la Caisse et d'une réponse négative sur toute possibilité de les faire réduire.

Le travail de secrétariat du conseil d'établissement a été très bien exécuté, comprenant la rédaction des procès-verbaux, la production d'un tableau des 90 résolutions numérotées, la production d'une liste des 78 documents distribués aux membres, eux aussi numérotés, ainsi que la mise à jour de la section du conseil sur le site Web. D'autre part, la conservation des documents et l'envoi de la correspondance ont continué d'être assurées par la secrétaire de direction de l'école. Comme l'année précédente, l'allocation attribuée à la secrétaire du conseil a été assumée par l'école.

La réduction au minimum du papier utilisé par le conseil s'est continuée grâce au courriel, à l'envoi des documents sous forme de fichier électronique et à la projection de tous les documents lors des réunions. Le souci environnemental du conseil s'est aussi poursuivi par le bannissement de l'eau embouteillée lors des réunions.

Deux activités spéciales ont contribué à l'intégration des membres du conseil : dîner à la cafétéria suivi d'une visite de l'école en octobre et repas avec l'équipe de direction lors de la réunion d'octobre. Du côté social, à l'occasion de Noël et en juin, un souper a accompagné ces deux réunions.

Le bon fonctionnement du conseil a constitué une préoccupation du président. De même, la directrice y accordait beaucoup d'importance. La préparation et le suivi des réunions ont été réalisés en collaboration par le président, la directrice et la secrétaire lors de fréquentes rencontres. Le climat de travail, l'esprit animant le conseil et l'efficacité du conseil ont fait l'objet d'attention soutenue.

5. Les relations avec le milieu

Le conseil d'établissement a continué d'entretenir plusieurs relations avec son milieu.

- Liens avec des organismes apparentés :
 - Comité de parents de la Commission scolaire : M. Denis Lyonnais, représentant de l'école, a été élu président du Comité de parents. Il a fait rapport régulièrement des sujets traités lors de leurs réunions;
 - Organisme de participation des parents (OPP) : M. Pierre Gagné, président de l'OPP, a assuré le lien avec le conseil. De plus, l'un ou l'autre des parents du conseil d'établissement a participé occasionnellement aux réunions de l'OPP.
 - Conseil des élèves : des contacts ont eu lieu au besoin avec la présidente et le vice-président et ces derniers ont fait rapport de leurs activités à chaque réunion du conseil.

- Interventions du président :
 - Au près des finissants :
 - Le 19 novembre 2009, remise des diplômes aux finissants du PEI;
 - Présentation du conseil d'établissement et texte publiés dans l'album des finissants.

 - Au près du personnel de l'école :
 - Le 27 novembre 2009, rencontre du personnel lors d'une assemblée générale;

 - Au près de la CSDD :
 - Intervention lors de la séance du Conseil des commissaires du 24 novembre 2009 au sujet des besoins en gymnase et auditorium, accompagné de 20 personnes de l'école;
 - Discussions soutenues avec le président de la CSDD concernant le dossier des infrastructures.

 - Au près du ministre Yves Bolduc :
 - Le 8 décembre 2009, rencontre du ministre lors de sa venue à l'école au sujet des besoins en infrastructures, en compagnie de la directrice et de représentants de la CSDD.

- Représentation par le président ou le président substitut lors des événements suivants :
 - Banquet du tournoi provincial de basketball AAA tenu à l'école en mars 2010;
 - Soirée des 20 ans du PEI le 20 mai 2010;
 - Gala Méritas du 8 juin 2010 et remise des Prix du conseil d'établissement.

- Participation du conseil d'établissement lors de la journée Portes ouvertes du 18 octobre 2009:
 - Kiosque du conseil et animation par 5 parents du conseil (kiosque partagé avec l'OPP);
 - Distribution du rapport annuel abrégé du conseil d'établissement dans la pochette remise aux visiteurs.

- Réunion de parents :
 - Assemblée générale des parents le 8 septembre 2009 : 95 personnes présentes.
- Participation des parents du conseil aux activités de l'école:
 - Entrevues de finissants du PEI en avril 2010;
 - Concerts de Noël et de fin d'année;
 - Gala Méritas en juin 2010.
- Appui aux élèves :
 - Don du conseil pour les sinistrés d'Haïti en appui à la campagne organisée par un groupe d'élèves;
- Reconnaissance :
 - Des lettres de félicitations et de remerciements ont été adressées par le président à des membres du conseil, à des membres du personnel et à des élèves.
- Interventions du public lors des réunions du conseil :
 - En décembre 2009, présentation par deux enseignants du comité Action Planète de la vidéo TCK TCK TCK réalisée avec tous les élèves à l'occasion du Sommet de Copenhague sur les changements climatiques;
 - En février 2010, présentation par Mme Dominique Beaulieu, membre du comité Action Santé, des interventions de son projet de recherche portant sur le dîner à l'école.
- Diffusion d'informations :
 - Des points d'information ont été publiés dans le communiqué aux parents;
 - Tous les ordres du jour et les procès-verbaux ont été déposés sur le site Web de l'école;
 - Une section du site Web de l'école expose en détails toutes les informations relatives au conseil;
- Diffusion du rapport annuel du conseil d'établissement :
 - Version intégrale du rapport annuel:
 - Remise à la direction de l'école, à la présidence et à la direction générale de la CSDD;
 - Déposée sur le site Web de l'école;
 - Copies reliées déposées dans le secrétariat et les salles du personnel.
 - Version abrégée du rapport annuel:
 - Déposée sur le site Web;
 - Diaporama présenté à l'assemblée générale des parents;
 - Rapports annuels d'activités des comités :
 - Remis à la direction;
 - Déposés sur le site Web.

6. Le bilan de l'année

Le conseil d'établissement 2009-2010 a réalisé ses travaux avec une belle collégialité. Sous le signe de la continuité, il a fait progresser les nombreux chantiers entrepris l'année précédente, tous ses travaux exigeant beaucoup de temps, d'énergie et de mémoire de l'organisation. À titre d'évaluation de l'année, un bilan est ici dressé.

6.1 Le bilan sur le fonctionnement

De contenus variés et chargés, les réunions du conseil se sont caractérisées comme suit : climat serein, respect et recherche du consensus, contributions riches grâce à des points de vue d'horizons différents (parents, direction, élèves, personnels, communauté), assiduité et intérêt démontrés par tous. En bref, une très belle équipe. Aussi, le conseil a bénéficié d'une forte synergie avec la direction et la présence fréquente de directeurs et directrices adjoints, qui se sont montrés toujours très attentifs à ce qui était présenté et à ce qui émanait du conseil. Le conseil, opérant selon un mode bien rodé, se présentant à des rencontres très bien préparées et documentées, comptant sur des suivis bien effectués, a ainsi vécu un fonctionnement agréable, ordonné et efficace.

Enfin, rappelons que la portée du travail du conseil d'établissement est grandement accrue par les travaux majeurs menés par ses divers comités. Ces comités qui regroupent des membres du conseil, de la direction, du personnel, des élèves et des personnes de l'extérieur constituent une spécificité de l'école.

6.2 Le bilan sur le plan de travail

Se référant au plan de travail adopté, les faits saillants de l'année sont présentés et commentés. Lieu de décision, de validation, d'échange et d'information, les thèmes des rencontres mensuelles du conseil d'établissement se répartissent en cinq catégories.

6.2.1 Les dossiers réguliers

Par dossiers réguliers, on entend ces dossiers récurrents apparaissant année après année. Le conseil d'établissement les a tous traités dans les délais requis. Plus particulièrement, le **cadre organisationnel (grille-matières)** est un sujet ardu et fort exigeant d'abord au niveau de l'équipe de direction et du comité responsable. Le conseil a été tenu informé du contenu et du processus de consultation avant son approbation. Il faut en retenir, au programme de Formation générale, l'ajout de périodes de français en 1^{re} et 2^e secondaire, la transformation des profils en options et le report du projet intégrateur en 5^e secondaire décrété par le MELS.

6.2.2 Les dossiers particuliers

Le dossier des **voyages** comporte plusieurs dimensions. Les propositions de voyages (avec formulation harmonisée et bien documentée), le processus d'approbation ainsi que la planification ont été revus ces dernières années et fonctionnent bien. La révision de l'offre de service n'a toutefois

pu être complétée, par manque de temps à y accorder. Des facettes des voyages ont moins bien fonctionné en cours d'année et suggèrent un approfondissement. Par exemple, un voyage de niveau très bien préparé a dû être annulé faute de participants; un absentéisme important chez les non-participants, avalisé par les parents, a créé une apparence de flottement qu'il faudra éviter à l'avenir. Les membres du conseil ont retenu d'y revenir l'an prochain.

En mai 2009, l'OPP a présenté au conseil et à la direction un document important visant à stimuler encore davantage le **sentiment d'appartenance** à l'école, reconnaissant d'entrée de jeu que beaucoup se fait déjà en ce sens. Ce document avait été très bien reçu et il a été considéré à nouveau en cours d'année. Sans avoir convenu d'ajouter d'activité spécifique, au vu d'un programme d'activités extrêmement chargé dans toute l'école, le conseil, tout comme la direction, reconnaît l'importance soutenue à apporter à cet aspect de façon transversale dans toutes les activités. En outre, le conseil se réjouit de voir cette dimension figurer dans un objectif du prochain projet éducatif.

Le conseil est heureux de l'élan que la **Fondation** a reçu durant l'année par la venue de nouveaux membres prêts à s'investir.

6.2.3 Le projet éducatif, le plan de réussite et la reddition de comptes

Ces trois éléments font partie des responsabilités du conseil d'établissement énoncées dans la loi et sont exercées en relation très étroite avec la direction de l'école. Année de transition, 2009-2010 a bien entrepris la mise à jour du projet éducatif. Le comité a recommandé de maintenir les mêmes cinq valeurs et il a conservé et rafraîchi trois des quatre orientations actuelles. Les sept objectifs définis veulent rendre le projet éducatif plus signifiant et pratique. L'étape suivante soumettra ce projet à la consultation de tous les acteurs de l'école pour arriver à l'adoption et la diffusion l'an prochain. Toutefois l'évaluation du projet éducatif 2004-2009 s'est butée à des difficultés et n'a pu être menée à terme. D'autres efforts et un point final devront y être mis l'an prochain.

Concernant le plan de réussite, un rapport d'évaluation du plan de 2008-2009 a été présenté au conseil. En 2009-2010, le même plan de réussite a continué de s'appliquer étant donné que des objectifs avaient encore besoin d'être travaillés. Pour une troisième année, l'encart inséré dans le dépliant de l'école et intitulé « Bilan des réalisations 2008-2009 » a tenu lieu de reddition de comptes simple et accessible.

Enfin le conseil d'établissement a tenu à valoriser le projet éducatif en poursuivant la remise des Prix du conseil d'établissement en lien avec les valeurs de l'école. Il est souhaité qu'un affichage permanent des Prix remis depuis cinq ans soit effectué pour la visibilité des réalisations d'élèves ayant illustré ces valeurs.

6.2.4 Les comités de travail

L'imposant travail des comités a multiplié les résultats concrets, tels que consignés dans le rapport de fin d'année de chacun d'eux. Ces rapports constituent d'ailleurs un outil précieux pour le redémarrage des activités l'année suivante. Le bilan d'évaluation de leurs activités se résume ainsi.

- **Le comité Infrastructures**

Le dossier des plateaux sportifs a occupé l'essentiel des efforts du comité et n'a pas encore connu de dénouement satisfaisant. Il s'agit là d'un besoin criant pour l'école sur lequel on se penche depuis plusieurs années. Dossier requérant de nombreux appuis et des millions de dollars, il est compréhensible qu'il soit long à mener à terme. L'année écoulée aura permis : d'affiner la compréhension quant à la provenance des appuis, d'obtenir l'appui formel et total du Conseil des commissaires de la CSDD qui en fait sa toute première priorité, d'élaborer en détails l'inventaire des besoins spécifiques pour l'école et d'obtenir les besoins de la Ville.

Par ailleurs, le comité et l'ensemble du conseil ont salué les efforts conjugués de la CSDD et de la direction de l'école pour en arriver à octroyer des sommes importantes pour des rénovations majeures dans plusieurs pavillons de l'école et qui se sont réalisés au cours de l'été 2010. Quant au projet d'aménagement extérieur, il a été mis en attente de la fin des travaux effectués à la piscine. Enfin, le dossier pour obtenir le double usage du terrain synthétique soccer/football est resté lettre morte.

- **Le comité Communications**

Dans une école aussi imposante et dynamique, la circulation structurée et régulière de l'information à l'interne et vers l'externe est essentielle pour la vie de l'école, pour sa promotion et pour le succès des activités. Depuis longtemps, les élèves, le personnel et les parents mentionnent des lacunes à ce niveau. Le comité a commencé à structurer ce qui doit être mis en place et le conseil souhaite vivement que des ressources soient plus disponibles pour répondre à ce besoin reconnu prioritaire.

- **Le comité Action Santé**

Pionnier dans le virage santé des écoles, le comité a continué son action d'éducation. Il faut souligner ce travail de fond qui dure depuis 6 ans car la pérennité est une valeur difficile à assurer. Les interventions du projet « Dîner à l'école » se sont intégrées avec aisance à l'action du comité. Suivra une évaluation qui sera présentée par l'étudiante au doctorat l'an prochain. Une belle visibilité médiatique a été accordée à ce sujet d'actualité et à l'école. Au sein du comité, la collaboration de tous les partenaires a encore une fois été précieuse.

- **Le comité Santé mentale**

Ce comité a pris de l'envergure et son enthousiasme a produit de très belles réalisations. La mise en place de « Sentinelles » est précieuse pour détecter les personnes en difficulté. Toutes les activités durant l'année et durant la Semaine de la santé mentale sont notoires et doivent continuer pour répondre à des besoins fondamentaux de l'adolescence.

- **Le comité Action Planète**

Avec ses actions concrètes, ce comité rayonne dans toute l'école grâce à l'apport d'enseignants et d'élèves convaincus et engagés. Il faut reconnaître toute l'énergie indispensable pour assurer le progrès du virage vert de l'école, au niveau de la sensibilisation et dans les tâches quotidiennes à effectuer. Le rayonnement du comité à l'extérieur de l'école est à souligner cette année avec les nouvelles initiatives réalisées et particulièrement avec le Prix Forces AVENIR.

- **Le comité Projet éducatif**

Le bilan sur ce comité a été présenté au point 6.2.3.

6.2.5 Les sujets d'information et de discussion

Parmi les nombreux sujets d'information et de discussion, mentionnons les principaux. Touchant l'enseignement du français et les lacunes observées en lecture dans plusieurs matières, le **projet de recherche sur les stratégies de lecture** a suscité l'échange de points de vue sur ses modalités et sa mise en place. Lors de l'information reçue sur les **changements au régime pédagogique proposés** par le MELS, le conseil d'établissement a cru important d'ajouter son avis à celui de tous les acteurs de l'éducation, jugeant ces modifications trop précipitées et discutables dans leur bien-fondé et leur impact.

Sujet surprise, la **grippe A(H1N1)** a créé tout un remue-ménage dans les écoles. Les membres ont apprécié d'être informés sur les plans de prévention et d'action énoncés par la CSDD. En fin d'année, la directrice a été invitée à une table ronde lors du Congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec dont le sujet portait sur les effets du **palmarès des écoles**. Elle a alors sollicité l'opinion des membres pour alimenter son discours et ce fut l'occasion pour eux de redire leur conviction à l'égard du système public. Enfin, le conseil a discuté de la nouvelle **procédure d'examen des plaintes** et du protecteur de l'élève en émettant des commentaires transmis au représentant du Comité de parents.

6.3 Le bilan sur les relations avec le milieu et les communications du conseil

Le conseil a concrétisé son désir d'être présent dans son milieu et de participer à un grand nombre d'activités de l'école. Visant toujours un objectif d'ouverture et d'information, il a continué de publier une vitrine détaillée sur le site Web de l'école, y affichant notamment ses ordres du jour et procès-verbaux en plus d'une invitation ouverte aux parents à venir le rencontrer, le consulter et lui soumettre propositions et commentaires.

Point d'honneur, l'école a été l'hôte des ministres Yves Bolduc (2 fois), Sam Hamad et du maire Régis Labeaume.

Le maintien de bonnes relations avec la Commission scolaire des Découvreurs a continué d'être une priorité. Les échanges avec son président et son directeur général en particulier ont été ouverts et fréquents. Le travail de collaboration entrepris depuis plusieurs années avec la CSDD est primordial pour le plus grand bénéfice de tous.

7. Les recommandations pour l'an prochain

Afin de guider le futur conseil d'établissement, des recommandations sont formulées à la suite des travaux de 2009-2010 et en reprenant les rubriques contenues dans le plan de travail.

7.1 Le fonctionnement du conseil

- Transition favorisée vers une nouvelle présidence;
- Intégration des nouveaux membres du conseil;
- Maintien du climat serein et de l'efficacité;
- Continuation des comités et production des rapports annuels d'activités des comités;

7.2 Les dossiers réguliers

- Bonne préparation et exécution aux moments requis.

7.3 Les dossiers particuliers

- Voyages :
 - réflexion sur certains éléments de l'offre de service (période de l'année, types de voyages, taux de participation, absentéisme des non participants, etc)
 - ajustements à la politique;
 - reconsidération des activités de financement des voyages;
- Bulletins : nouveautés à venir;
- Normes et modalités d'évaluation : changements proposés par le MELS.

7.4 Le projet éducatif, le plan de réussite et la reddition de comptes

- Adoption du projet éducatif élaboré;
- Approbation et diffusion d'un nouveau plan de réussite;
- Reddition de comptes sur la qualité des services par le « Bilan des réalisations 2009-2010 »;
- Remise des Prix du conseil d'établissement en lien avec les valeurs du projet éducatif.
- Évaluation du projet éducatif 2004-2009

7.5 Les comités de travail

Les recommandations suivantes sont tirées du rapport d'activités de chaque comité.

• Le comité Infrastructures

- Gymnase : reprendre les discussions avec la CSDD qui s'est dite disposée à financer seule un projet de plateaux sportifs quelque peu réduit si la participation de la Ville ne se matérialise pas;
- Envisager sérieusement une approche mobilisant en masse les parents des élèves de l'école si le dossier du gymnase s'étire;
- Auditorium et cafétéria : effectuer un questionnaire sur l'enlignement à donner à ces dossiers;
- Aménagement extérieur : concrétiser le reste du projet avec le reliquat du montant dédié à cette fin.

• Le comité Communications

- Reconduire le comité;
- Reconduire le rôle d'agent d'information;
- Poursuivre le développement, le soutien et la formation concernant l'utilisation du portail Édu-groupe par le personnel et par les parents;
- Promouvoir davantage les réussites de l'école;
- Revoir les modalités relatives aux communications aux parents;
- Mettre en place la structure de communication.

• Le comité Action Santé

- Reconduire le comité;

- Veiller à l'application continue de la politique santé de l'école ;
 - Poursuivre les activités de promotion de l'activité physique et de la saine alimentation auprès des élèves et du personnel ;
 - Donner un suivi à l'évaluation des interventions du projet de recherche « Dîner à l'école » ;
 - Promouvoir le dîner à l'école (cafétéria et boîtes à lunch) auprès de la famille.
- **Le comité Santé mentale**
 - Travailler dans la continuité du plan d'action 2009-2010;
 - Sur le site Web de l'école, prévoir une section pour le comité;
 - Intensifier le volet personnel éducatif et parents;
 - Reconduire les Sentinelles;
 - Terminer l'opération « questionnaire ».
- **Le comité Action Planète**
 - Reconduire le comité;
 - Appliquer la politique environnementale de l'école;
 - Poursuivre le plan d'action actuel et le rafraîchir au besoin.
- **Le comité Projet éducatif**
 - Reconduire le comité;
 - Finaliser l'évaluation du projet éducatif;
 - Planifier et faire la consultation;
 - Procéder à la cueillette et à l'analyse de l'information à la suite de la consultation;
 - Finaliser la rédaction du projet éducatif;
 - Élaborer une stratégie de diffusion du projet éducatif;
 - Procéder à la diffusion du projet éducatif.

7.6 Les sujets d'information et de discussion à conserver

- Renouveau pédagogique;
- Ressources matérielles;
- Clientèle;
- Promotion de l'école;
- Vie de l'école;
- Sentiment d'appartenance;
- Les 20 ans du PEI;
- La Fondation.

7.7 Les relations avec le milieu et les communications du conseil d'établissement à maintenir

- Collaboration suivie avec la direction;
- Maintien des liens avec le personnel ;

- Relation avec l'OPP : participation aux réunions et collaboration;
- Contact avec le conseil des élèves;
- Contact avec le Comité de parents par le biais du représentant et du substitut;
- Contacts avec la Commission scolaire des Découvreurs : Présidence, Conseil des commissaires, Direction générale;
- Participation à divers événements de l'école;
- Information du milieu et de la communauté:
 - Production d'un sommaire du rapport annuel d'activités du conseil;
 - Diffusion d'informations dans le communiqué aux parents;
 - Mise à jour de la section du conseil sur le site Web de l'école;
 - Participation aux Portes ouvertes de l'école.

8. Conclusion

Le conseil d'établissement a connu une belle année et laisse un bilan fort positif. Le respect des individus, la bonne volonté, l'engagement et l'intérêt réel de chaque membre pour le bien-être des jeunes ont été garants du bon fonctionnement et du climat harmonieux d'un conseil d'envergure comme celui de l'école De Rochebelle. La quantité et la complexité des dossiers, tous traités avec beaucoup d'attention, impressionnent encore une fois.

Il est important de souligner l'excellente synergie entre le conseil d'établissement et l'équipe de direction. Le conseil exprime toute sa confiance envers cette équipe et continue d'apprécier leur engagement incessant dans le succès des élèves, la promotion et le rayonnement de l'école. Ils sont eux-mêmes porteurs d'une fierté « contagieuse ». Il reconnaît aussi la précieuse contribution de la Commission scolaire auprès de l'école et l'en remercie.

Une fois de plus cette année, le personnel et les élèves ont prouvé la grande qualité de l'école par toutes les belles réussites individuelles et collectives. L'engagement soutenu d'un très grand nombre continue à donner à chacun une grande satisfaction.

C'est avec fierté que les membres terminent l'année 2009-2010. Nous souhaitons bonne chance et autant de plaisir au futur conseil d'établissement.

Pierre Giguère
Président

Annexe 2



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PLAN DE TRAVAIL 2009-2010

1. Dossiers réguliers

Le conseil d'établissement traite à chaque année les dossiers réguliers faisant l'objet d'une décision ou d'une consultation formelle:

- | | |
|---|----------|
| ○ Sorties éducatives | octobre |
| ○ Voyages éducatifs | octobre |
| ○ Budget du conseil d'établissement | octobre |
| ○ Plan de réussite | octobre |
| ○ Consultations de la CSDD | novembre |
| ○ Utilisation des redevances de la cafétéria | novembre |
| ○ Rapport financier et budget de l'école révisé | décembre |
| ○ Cours d'été | janvier |
| ○ Cadre organisationnel (grilles-matières) | février |
| ○ Projets en immobilisations | mars |
| ○ Utilisation des locaux | avril |
| ○ Règles de vie | mai |
| ○ Budget de l'école | mai |
| ○ Facture scolaire | juin |

2. Projet éducatif, plan de réussite et reddition de comptes

Le conseil d'établissement est responsable de l'élaboration et de l'adoption du projet éducatif. Il voit à sa réalisation et procède à son évaluation.

- Projet éducatif 2004-2009 : évaluation;
- Mise à jour du projet éducatif : élaboration, adoption et diffusion.

Il est responsable de l'approbation du plan de réussite élaboré par la direction avec la participation des membres du personnel.

- Plan de réussite 2008-2009: évaluation présentée par la direction;
- Plan de réussite 2009-2010 : approbation et diffusion.

Il est responsable de la reddition de comptes.

- Reddition de comptes sur la réalisation du plan de réussite 2008-2009;
- Reddition de comptes sur la qualité des services : diffusion du « Bilan des réalisations 2008-2009 ».

Le conseil valorise le projet éducatif

- Prix du conseil d'établissement : attribution des Prix en lien les valeurs du projet éducatif et affichage permanent des gagnants.

3. Dossiers particuliers

Les dossiers suivants font partie des recommandations laissées par le conseil d'établissement dans son rapport annuel 2008-2009 (sauf le dernier de la liste).

- Voyages : fin du dossier sur la révision de l'offre de service
 - Modifications à la politique;
 - Offre de voyages bonifiée telle que souhaitée dans la consultation;
 - Ajustement et suivi de l'évaluation des voyages réalisés;
 - Reconsidération des activités de financement des voyages.
- Sentiment d'appartenance : suivi au document de l'OPP;
- Fondation de l'école : appui à la revitalisation;
- Les 20 ans du PEI : participation à l'événement.

4. Comités du conseil d'établissement

Le conseil forme 6 comités pour réaliser les travaux nécessitant la collaboration de plusieurs personnes. Il détermine la composition et le mandat de chacun en se basant sur les recommandations contenues dans le rapport annuel du conseil d'établissement 2008-2009.

- Action Santé
- Santé mentale
- Action Planète
- Communications
- Infrastructures
- Projet éducatif

Il est informé du plan d'action élaboré par chaque comité.

Il suit leurs travaux lors de chaque réunion du conseil.

Il reçoit et accepte les rapports annuels d'activités de chaque comité en juin.

5. Sujets d'information et de discussion

Le conseil recevra de l'information par la direction sur les sujets suivants et en discutera au besoin:

- Renouveau pédagogique;
- Bulletins;
- Normes et critères d'évaluation;
- Voyages;
- Vie de l'école;
- Ressources matérielles;
- Clientèle;

- Actions contre l'intimidation;
- Loi 88.

6. Relations du conseil d'établissement

Le conseil entretient des relations avec son milieu.

- Collaboration suivie avec la direction;
- Maintien des liens avec le personnel ;
- Relation avec l'OPP : participation aux réunions et collaboration;
- Contact avec le conseil des élèves;
- Contact avec le Comité de parents par le biais du représentant et du substitut;
- Contacts avec la Commission scolaire des Découvreurs (Direction générale et Conseil des commissaires) : présence et interventions au Conseil des commissaires s'il y a lieu, invitation aux réunions du conseil d'établissement, participation à la Table des présidents;
- Participation à divers événements de l'école.
- Information du milieu et de la communauté: diffusion d'informations régulières sur le site Web et dans le communiqué aux parents.

7. Communications du conseil d'établissement

Pour informer son milieu et la communauté, le conseil utilise les moyens suivants.

- Production d'un sommaire de son rapport annuel d'activités;
- Mise à jour continue de la section du conseil sur le site Web de l'école;
- Diffusion d'informations dans le communiqué aux parents;
- Participation aux Portes ouvertes de l'école.

Note : Ce plan de travail est dressé avec la participation de la direction en suivant les recommandations contenues dans le rapport annuel d'activités du conseil d'établissement 2008-2009 et en ajoutant les nouveautés qui s'imposent. Il peut arriver que d'autres dossiers non prévus nécessitent l'attention du conseil d'établissement en cours d'année.

Lignes directrices :

En continuité avec le travail du conseil d'établissement de l'an dernier et en conformité avec l'esprit positif qui anime le conseil actuel, tous les membres conviennent de garder en tête les trois préoccupations majeures suivantes pour guider leur travail et leurs décisions, tout en mettant en pratique les valeurs du projet éducatif de l'école :

- services éducatifs de haute qualité
- encadrement adéquat de tous les élèves
- développement de l'école.

Pierre Giguère
Président

Adopté le 29 octobre 2009